

## Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

<b>Polluant(s) en cause</b>	<b>Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre</b> Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
<b>Zones concernées</b>	<b>Stations de l'île de Cayenne et de Kourou</b>
<b>Prévision de seuil dépassé</b>	<b>Seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> de moyenne journalière</b>
<b>Commentaires</b>	<p><b>Aujourd'hui mardi 30 janvier 2024</b>, les concentrations de PM10 dans l'air vont dépasser le seuil d'alerte (SA).</p> <p><b>A 09 heures</b>, le seuil de 80 µg/m<sup>3</sup> a été dépassé sur l'ensemble de nos stations de mesures de l'île de Cayenne et de Kourou.</p> <p>Les concentrations relevées sont présentées ci-dessous : Concentrations moyennes relevées à 09 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 215.9 µg/m<sup>3</sup> sur la station de Cayenne ;</li> <li>- 140.3 µg/m<sup>3</sup> sur la station de Matoury ;</li> <li>- 276.7 µg/m<sup>3</sup> sur la station de Kourou.</li> </ul> <p>Selon nos paramètres de prévision et les données de nos stations, un dépassement du SA est donc prévu aujourd'hui sur l'ensemble de notre territoire.</p> <p><b>La procédure d'alerte est déclenchée pour ce mardi 30 janvier 2024.</b></p>
<b>Prévisions</b>	<p>Les concentrations en particules fines devraient rester élevées demain.</p> <p><b>Le dépassement du seuil d'alerte est aussi prévu pour le mercredi 31 janvier 2024 sur l'ensemble de notre territoire.</b></p>

## Recommandations sanitaires

**Aux personnes vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

### Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;

- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses<sup>1</sup> (dont les compétitions)

## Recommandations comportementales

---

### Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

---

<sup>1</sup> Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche